

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Rebutts ferreux : le SOS des collecteurs

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

L'ACTIVITÉ de collecte des rebuts ferreux est une source de revenus non négligeable pour ceux qui la pratiquent. Autrefois, apanage des communautés étrangères, elle a peu à peu vu de nombreux Gabonais se lancer dans l'aventure et y trouver leur compte. Certains se sont même constitués en Petites et moyennes entreprises (PME) pour mieux rentabiliser leurs affaires. Leurs activités consistant ainsi à débarrasser la ville de toute la ferraille usée jetée çà et là.

Pierre, évoluant dans le secteur depuis une dizaine d'années, explique que des personnes (leurs agents) sillonnent des zones où se trouvent de la ferraille usée. Ils la réduisent en amas en la découpant. Certains prennent le soin de trier les matériaux, qu'ils rangent par catégorie, avant d'embarquer le tout dans des conteneurs ou des camions. Direction : le Port-môle de Libreville, où ils exportent, via des partenaires, leurs marchandises, à l'international, notamment en Asie et au Maghreb.

Pour un conteneur de 20 pieds exporté, il faut compter environ 3 à 4 millions de gains pour l'opérateur économique. Une somme de laquelle il faudra défalquer les taxes de l'ordre de 1 million de francs environ, tempère Pierre. L'activité est donc très lucrative. Pour preuve, Marie M., une dame basée à Port-Gentil, a fixé le salaire mensuel de ses employés à 400 mille francs minimum. Elle emploie un peu plus de 50 personnes dans sa structure.

Souhaitant faire évoluer leurs activités, les collecteurs de rebuts ferreux et non ferreux envisagent même de solliciter l'intervention

de l'État. Ils ambitionnaient, avec l'aide de leurs partenaires extérieurs, mettre en place une usine de transformation et de fonte de ferraille. Serait-ce ce projet qui va signer le début de leurs problèmes ?

Toujours est-il qu'en février 2019, une note de l'ancien Premier ministre, dont l'Union a obtenu copie, va interdire l'exportation de la ferraille usée. Une note en parfaite contradiction avec l'arrêté 0016/MPMEAC/MIM/MEEDD réglementant la commercialisation et l'exploitation

artisanale et industrielle des rebuts ferreux et non-ferreux en République gabonaise.

"Dans cet arrêté, il nous est demandé de répondre aux besoins des industriels locaux basés à Nkok. Mais il n'était nullement mentionné que nous ne devions pas exporter." D'où l'incompréhension des collecteurs de rebuts ferreux. Tant, désormais, leurs activités se résument à la récolte de la ferraille, puis à sa revente à la SDG et aux Acieries du Gabon. " Selon ce qui nous avait été expliqué, les choses devaient bien se passer

et la collaboration devait être parfaite. Mais à notre grande surprise, c'est le contraire qui s'est produit ", se désole Pierre. Pour l'opérateur économique, les deux sociétés partenaires qui leur avaient été présentées ne jouaient pas franc jeu. "Lorsque nous leur vendions un container de rebuts ferreux, que nous avions récoltés avec toutes les charges afférentes, ces derniers nous fixaient le prix de la tonne selon leurs humeurs. Elle varie entre 10 et 40 mille francs, alors que nos dépenses vont au-delà des centaines de mille pour un voyage à Nkok, où elles sont basées."



Photo: Abel Eyeghe/L'Union

Un bras de fer oppose le collectif des collecteurs des rebuts ferreux et deux gros opérateurs du secteur

"Le ministre a demandé que tout soit mis en œuvre pour que chacun trouve son compte. Une intervention que nous avons trouvée très sage. Tant, il nous a rassurés que nous sommes tous des partenaires et que personne ne devrait être lésé." Est-ce le bout du tunnel pour

les collecteurs des rebuts ferreux ? Rien n'est certain, tant les concernés regrettent de voir que les choses n'ont pas évolué. Les instructions du ministre étant restées lettre morte. Pis, les deux entreprises références de Nkok continueraient allègrement leurs activités, en choisissant de mettre de côté le collectif des collecteurs.

Une situation qui met sur le carreau ces opérateurs désormais sans revenus, et qui interpellent, une fois de plus, le ministre du Commerce et, partant, le gouvernement, pour qu'il se penche sur cette situation. "Nous voulons retrouver nos activités et notre dignité. Nous voulons l'autorisation de pouvoir exporter nos produits, ou une renégociation des tarifications ", souhaite Madame Marie M.

Est-ce le bout du tunnel pour les collecteurs des rebuts ferreux ? Rien n'est certain, tant les concernés regrettent de voir que les choses n'ont pas évolué. Les instructions du ministre étant restées lettre morte. Pis, les deux entreprises références de Nkok continueraient allègrement leurs activités, en choisissant de mettre de côté le collectif des collecteurs.



Photo: Abel Eyeghe

## Une activité essentielle pour la préservation de l'environnement



**La collecte des rebuts ferreux participe à débarrasser la nature des ordures.**

AEE  
Libreville/Gabon

**N**OS littoraux, tout comme les autres artères de la ville, sont souvent jonchés de ferrailles usées. On comprend donc aisément que les collecteurs de cette ferraille jouent un rôle primordial en débarrassant la nature de ces déchets. En effet, des quantités importantes d'amas de fer provenant des carcasses de véhicules abandonnés, des navires et autres débris sont collectées, puis découpées et rassemblées pour être embarquées dans des camions. Une activité qui, si ces collecteurs bénéficient d'un certain soutien, peut être bénéfique pour nos villes en matière de protection de l'environnement.

Diana Mboumba, une environnementaliste, souligne que depuis l'expansion de cette activité, le constat est clair: de moins en moins de ferrailles polluent la nature. " Dans le passé, beaucoup de garagistes déversaient leurs déchets ferreux et non ferreux dans les mangroves ou dans les poubelles en pleine ville. Mais aujourd'hui, cela est moins visible. Et c'est un acte à encourager. Ces collecteurs sont donc essentiels dans la préservation de l'environnement", estime-t-elle. D'ailleurs, certains garages et usines qui travaillent avec du fer, ont même tissé des partenariats avec des Petites et moyennes entreprises (PME) du secteur pour qu'elles les débarrassent de leurs déchets.

## Une niche d'emplois pour des jeunes sans formation



AEE  
Libreville/Gabon

**L**A collecte des rebuts ferreux et non ferreux constitue une niche importante d'emploi pour les jeunes, sans formation. Le collectif des PME collecteurs de la ferraille, avant l'arrêt de son activité, suite au litige qui l'oppose aux industriels, employait chacun 50 personnes minimum. Des jeunes qui étaient recrutés dans des zones où s'effectuait l'activité. Et le salaire mensuel de chacun d'eux se situait autour de 300 000 francs. Des témoignages de certains jeunes attestent de ce

que cette activité a permis à nombre d'entre eux de se réaliser. "Depuis l'arrêt de la collecte, nous broyons du noir", indique l'un d'eux, ex-employé à Mory industrie. Le secteur de la collecte a donc répondu à l'appel du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, quant à la résorption du chômage et à la lutte contre la délinquance juvénile, soutient Marie M., responsable d'une PME dans le secteur. "Beaucoup de nos jeunes employés sont des enfants qui s'adonnaient au banditisme. Nous leur avons donné une chance de changer radicalement de

vie, en leur permettant de se prendre en charge eux-mêmes. Beaucoup se plaisaient et s'épanouissaient dans ce qu'ils faisaient. Depuis que nous avons mis les clés sous le paillason, beaucoup sont retournés à leurs mauvaises habitudes." D'où l'appel à l'aide du collectif des collecteurs des rebuts ferreux au ministre du Commerce: "Nous voulons reprendre nos activités en exportant nos matériaux. Nous ne voulons plus dépendre des industriels qui, eux, font des gros bénéfices sur notre dos, au détriment de nos efforts."